

Emploi, travail et rémunération des dirigeants

Pour toute entreprise axée sur l'avenir, attirer et retenir le talent est un impératif stratégique qui repose sur des régimes de rémunération et d'avantages sociaux solides. Lorsque des événements significatifs affectent le milieu de travail, les dirigeants doivent prendre des décisions éclairées et faire preuve de jugement, en conformité avec les meilleures pratiques. C'est alors que notre équipe entre en scène.

Face à des situations critiques, les conseils d'administration et les comités de ressources humaines et de rémunération des entreprises se tournent vers nous pour résoudre des enjeux de gouvernance complexes et des questions en matière d'emploi dans le cadre d'opérations et de réorganisations. Quel que soit le défi – qu'il s'agisse d'arrangements sensibles en matière de rémunération des hauts dirigeants ou des incidences d'une acquisition, de l'impartition ou d'allégations visant l'équipe de direction – nous maîtrisons rapidement la situation et élaborons des solutions viables.

Forts de notre expérience, nous conseillons et représentons les employeurs sur tous les enjeux du droit de l'emploi auxquels font face les entreprises d'aujourd'hui, notamment sur les questions touchant les allégations de discrimination, de harcèlement ou de congédiements injustifiés, la rémunération, l'équité salariale, la santé et la sécurité au travail, les droits de la personne et la gestion des régimes de retraite, ou concernant les relations de travail, l'arbitrage de griefs et la négociation de conventions collectives.

Nous comptons parmi nos clients des sociétés ouvertes et fermées de premier plan au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier, qui se fient à nous pour obtenir des solutions pratiques et des conseils de façon continue. Nous travaillons de concert avec divers groupes de pratique afin de traiter les aspects liés à l'emploi dans le cadre d'opérations commerciales nationales et transfrontalières, y compris le droit international de l'emploi, la rémunération des hauts dirigeants, les contrats de travail, les transferts d'employés et les mises à pied, les obligations en matière de régimes de retraite et d'avantages sociaux, la responsabilité des administrateurs et des dirigeants et la planification stratégique.

Nous représentons les intérêts de nos clients devant les tribunaux à tous les niveaux, et nous solutionnons les différends de manière efficace et en limitant la perturbation des activités de l'entreprise. Nous nous appuyons sur notre savoir-faire juridique et notre connaissance du marché pour élaborer des stratégies qui répondent aux exigences des autorités réglementaires et des actionnaires, tout en favorisant l'atteinte des objectifs à long terme de nos clients.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Société de haute technologie

Représentation d'une société de haute technologie dans le cadre d'une poursuite de 5 millions de dollars canadiens intentée par son ancien président, notamment pour congédiement déguisé.

Ferguson plc

Représentation à titre de conseiller juridique canadien de Ferguson plc, le plus grand distributeur mondial de produits de chauffage et de plomberie, dans le cadre de son acquisition de Baignoire sécuritaire canadienne Inc. et de sa filiale, Safe-Step Tubs Northwest, Inc.

DAVIES

Client confidentiel

Représentation à titre de conseiller stratégique et juridique d'un organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour promouvoir le développement économique du Québec à l'égard d'un éventail de questions liées aux ressources humaines, y compris la conformité à la législation et l'intégration des employés syndiqués et non syndiqués, ce qui comprend des échanges réguliers avec quatre syndicats.

Client confidentiel

Représentation à titre de conseiller juridique de l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions d'éclairage innovantes et de ses quatre (4) secteurs d'activité au Canada à l'égard de tous les aspects de leurs relations avec les employés, allant de la conformité à la législation aux questions de droits de la personne, en passant par des conseils juridiques liés à la COVID-19.

Groupe Aldo

Représentation du Groupe Aldo dans le cadre de l'examen et de la mise en œuvre de son plan incitatif à court terme et de son plan incitatif à long terme, conçus pour maintenir en poste et récompenser les membres de la direction en fonction de l'atteinte d'objectifs financiers.

DISTINCTIONS

The Legal 500 Canada — Droit du travail et de l'emploi